

ENQUÊTE



Rebelles des champs

Hôtesse de l'air, assistante mise en scène, peintre en bâtiment... Ni babas ni bobos, elles sont devenues maraîchères bio. Et rejoignent les femmes toujours plus nombreuses à parier que le bonheur est dans le pré

Son projet a été validé par la chambre d'agriculture du département, ce qui lui a permis d'obtenir le statut « Jeune agriculteur » et de prétendre ainsi à des aides financières et à des prêts tout en sollicitant la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) pour trouver des terres. Un dernier coup de main des parents et voilà comment La Haute-Roussière a accueilli la première agricultrice bio de son histoire. Sale temps pour les tabous. Dans ce terroir où arboriculteurs, éleveurs et céréaliers conventionnels cultivent également le phallocentrisme, Séverine Clory fait entendre sa différence. Comptez sur elle.

Dans les années 1970, les femmes exploitantes (ou coexploitantes) agricoles en France n'étaient que 8 %. En 2013, selon le Centre d'études et de prospective, elles étaient 27 %. Entre-temps, leur formation s'est musclée. Elles collent aux évolutions du marché, n'hésitant pas à diversifier les productions. Elles sont plus qu'attentives à leurs conditions de travail et à leur vie de famille. Le bio est leur credo. Elles ont tout compris.

En 2000, la surface agricole utile certifiée bio ou en conversion représentait en France 400 000 hectares (ha) sur 28 millions. Seize ans plus tard, ce sont plus de 1,5 million d'ha (sur moins de 27 millions de surface agricole totale) qui se sont mis à l'agriculture biologique. Avec 20 000 ha, la filière légumes bio avance à grand pas. Elle occupe désormais la quatrième place du classement européen, derrière l'Allemagne (21 000 ha), l'Italie (45 000 ha) et la Pologne (56 000 ha), étonnant leader. Le regain français doit beaucoup à la reconversion, ce mythe urbain qui pousse à la campagne.

Longtemps, Sandra Vallon a voulu devenir « PDG d'une grande surface alimentaire ». Elle a tenté sa chance pendant quelques années, après un BTS action commerciale : chef de rayon, chef de secteur. Et puis non. Bilan de compétences. Agent immobilier ou maraîchère bio, lui suggère-t-on. Vous avez deviné. Elle, elle a réalisé : « Je devais vivre simplement. Donner du sens à mon passage sur Terre. Éprouver un sentiment de liberté, de sérénité. Je n'ai eu aucun doute au moment de choisir. » Elle a obtenu un stage d'observation avec le concours de Pôle emploi et suivi des formations auprès de maraîchers d'élite. Elle y a croisé beaucoup de jeunes femmes au trajet identique. Elle y a retrouvé les gestes de ses grands-parents, commis de ferme en Normandie. Et, puisque la vie est aussi cruelle que généreuse, elle s'installe grâce à un héritage. C'était en 2017. Désormais, au lieu-dit La Savarière, à Ruillé-sur-Loir (Sarthe) ►►

LABOUR LIBRE

Apprendre le bio à la racine

Au Rheu, en Ille-et-Vilaine, le campus Théodore-Monod a poussé en plein champ. C'est ici que le lycée agricole des Trois-Croix de Rennes a pris racine en 1977, rejoint un an plus tard par le Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA). Un ensemble voué à l'agriculture biologique, complété par le Centre de promotion sociale agricole (CPSA) de Combourg. Enseignants et formateurs, conduits par le directeur général du campus, Dominique Pourtier, sont autant d'observateurs des mouvements de fond du secteur.

« Le virage du bio, nous l'avons pris dès 1990, explique Emmanuel Brivot, directeur de la formation continue. Notre démarche a été mal vécue par la profession. Le Rheu, c'était la référence pour la production de porcs et l'élevage laitier conventionnels. Des dents ont grincé. Mais nous avions raison. »

Dès lors, l'enseignement du maraîchage bio est monté en puissance, avec une nette accélération à partir de 2010. « Aujourd'hui, nous avons cinq sessions de formation au brevet professionnel responsable d'exploitation agricole en maraîchage bio, détaille Emmanuel Brivot. Trois sessions classiques, soutenues par le conseil régional de Bretagne, à destination d'un public qui a rompu avec l'enseignement général. Deux dans le cadre de la formation ouverte à distance, la FOAD, pour des salariés ou des demandeurs d'emploi en reconversion. Nous formons une centaine de personnes par an. »

Depuis 1990, le nombre de femmes en apprentissage croît sans cesse. Il frôle désormais 50 % des effectifs. Selon Lévy Kodja, directeur adjoint, responsable du recrutement des apprenants au CFPPA, ce phénomène a ses raisons : « Exploitations à taille humaine, pas de matériel lourd ou de troupeaux, investissements accessibles, marché en expansion. » Les dernières statistiques du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, diffusées en octobre 2017, montrent que les femmes sont « forces motrices » dans le développement des exploitations. Elles installent la vente en circuit court (20 % contre 16 % pour les exploitations masculines), la diversification (16 % contre 14 %), des activités de loisirs à la ferme (5 % contre 1 %).

« Dans les groupes FOAD, les élèves en reconversion, qui ont au moins le bac et souvent un diplôme de l'enseigne-

ment supérieur, repartent de zéro avec une motivation impressionnante, remarque Denis Amice, responsable de la formation au CPSA. Mais attention de ne pas trop en faire. La phase d'installation est délicate. La diversification des productions, la transformation des produits, la création d'un petit élevage peuvent attendre. »

Il arrive, hélas, que la terre mente. La foi, les connaissances techniques et une météo favorable ne suffisent pas. Il faut se faire connaître, fidéliser les clients, calculer le bon prix, identifier les débouchés complémentaires – cuisines de collectivité, restauration, magasins spécialisés. « On ne sort pas un smic au bout d'un an », assure Denis Amice. « En moyenne, il faut quatre années pour y arriver et on ira rarement beaucoup plus haut », précise Emmanuel Brivot. Entre-temps, on doit tenir avec 400 ou 500 euros par mois. « Difficile quand on est seule. « Les projets les plus solides se bâtissent à deux, en couple, avec un emploi d'appoint, ou en association, pour améliorer les rendements et diviser les tâches. Sinon, c'est l'échec », insiste Anne-Claire Delestre, responsable du centre de ressources et du suivi des stagiaires du CFPPA.

Une étude menée en 2013 par l'association Agrobio Basse-Normandie sur 31 exploitations récentes (agriculteurs et agricultrices confondus) révélait que 75 % des fermiers jugeaient leur activité « pénible à très pénible, notamment physiquement », mais que 90 % trouvaient que leur métier correspondait « plutôt, voire beaucoup, à leur projet initial ». En 2017, une étude de l'association Bio Normandie portant pour partie sur le même échantillon a révélé que l'équilibre économique, atteint dans la plupart des cas, avait permis l'embauche d'un salarié. Résultat : seuls quatre fermiers ont mis un terme à leur affaire.

M.D.

Par Michel Dalloni

P lus bas, la Mayenne est en crue. La maison éclusière de La Roussière, cernée par les eaux limoneuses, ressemble à un de ces châteaux écossais figés en bord de loch. Le fond de l'air est plutôt frais. L'hiver tient bon. Seul le ruban gris de la route parvient à percer la brume. Les lacets conduisent à une parcelle bien verte, comme un balcon au-dessus des eaux larges : La Haute-Roussière à La Membrolle-sur-Longuenée (Maine-et-Loire). Quatre bâtiments anciens en bois, brique et pierre d'ardoise, cinq tunnels agricoles auxquels les bâches de polyéthylène blanc donnent des airs d'igloos tubulaires, un bassin d'irrigation où nage une poule d'eau. Un hectare. Du silence. Angers n'est même pas à 17 kilomètres.

C'est ici que Séverine Clory s'est posée après avoir quitté l'uniforme rouge et bleu des hôtesse de l'air de la compagnie AOM. Elle a 41 ans, un mari, deux enfants, un solide caractère et une vie différente : elle est maraîchère bio. « Nous nous sommes installés fin 2009. Je suis devenue chef d'exploitation agricole en février 2010. Premières livraisons en juillet suivant », dit-elle, satisfaite. Ce parcours, qui n'a pas d'antécédent familial, elle l'a voulu. Elle l'a préparé. En a accepté, par avance, les contraintes. Tout a été étudié, calculé, planifié. Le hasard n'a pas sa place dans cette histoire. « A la longue, la vie de voyageur, un peu mécanique, m'a semblé vaine, explique-t-elle. Alors, en 2000, j'ai démissionné. Je voulais agir sur le monde à ma hauteur, faire quelque chose de positif, qui n'abîme pas la terre. Le maraîchage bio, c'était une évidence. » Elle a passé un bac pro, puis un BTS technologie végétale, en alternance. « Une fois diplômée, j'ai poursuivi les stages et je suis devenue employée agricole. Mais le but n'a jamais changé : installer ma ferme. »